

"L'Écho Québriacois"



quebriac.fr



2014 - 2017 bilan

Manoir de la Motte-aux-Rochers

La vie associative

Juin 2017

Bulletin d'informations communales - N°31

HP énergétique

Chauffagistes spécialistes des chaudières et poêles à bois

Plomberie - Solaire Thermique - Photovoltaïque
Nos compétences d'énergéticiens à votre service



Z.A. de Rolin — Québriac - Tél. : 02 99 13 28 94 - www.hpenergetik.fr



Crêperie

Formule du jour
le midi en semaine

Ouvert
tous les midis de la semaine
ainsi que les vendredis soir
et samedis soir.
Fermeture le mercredi.

12, rue de la Liberté • 35190 QUÉBRIAC
02 23 22 04 50

CARROSSERIE
Rémy Gillet
PEINTURE
PARE-BRISE
CLIMATISATION



PRÊT DE VÉHICULE

Z.A. de Rolin - QUÉBRIAC
☎ 02 99 68 01 02
Fax 02 99 68 19 79

Les Serres de Launay
HORTICULTEURS
M. et Mme CONFLANT J.M.



- Plantes de massifs
- Rosiers
- Plants pour potagers
- Chrysanthèmes etc...

Launay 35190 Québriac
06 80 67 13 86
02 99 45 25 58

Art & Style
COIFFURE
MASCULIN - FÉMININ
BARBIER

02 99 54 02 94

HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi, mercredi et jeudi
9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Vendredi 9 h à 20 h
(journée continue)
Samedi 8 h à 13 h
Avec ou sans rendez-vous
Fermé le lundi
et le samedi après-midi

MENUISERIE GENERALE
BOIS - ALU - PVC - MIXTE

Alain MAIGNÉ

- TOUTES OUVERTURES
- CLOISONS SECHES
- AGENCEMENT
- CUISINES & BAINS
- PLACARDS



Chiple, 35190 QUEBRIAC
Tél/Fax : 02 99 68 15 87 - 06 78 96 02 99

NEUF & RENOVATION

Jean-Luc CLOLUS



Le Savoir-faire depuis 3 générations

Couverture
Zinguerie
Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC ☎ 02 99 68 01 17

PLOMBERIE
Quéré



INSTALLATIONS SANITAIRES - DÉPANNAGE
Neuf & Rénovation

La Vectais, 35190 Québriac
02 99 45 54 02 - 06 69 47 61 61

Assistance sociale du secteur : sur rendez-vous - Contacter le C.D.A.S. à Combours

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S.) :
Square Émile Bohuon - Combours - Tél. 02 99 73 05 69

ADMR : 2, avenue des Trentes - Tinténac - Tél. 02 99 68 06 57

Pôle Emploi : 4, allée de Lohon - Combours - Tél. 3949

Déchetterie : Route de Bazouges-sous-Hédé - Tinténac
Horaires : lundi au jeudi de 14 h à 17h/18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h et de 14 h à 17h/18 h

SOMMAIRE

Le mot du maire.....3

Vie communale.....4-15

2014-2017 bilan mi-parcours du mandat
Mesures de vitesse
Fiscalité local
Budget primitif 2017
Le projet éolien
Commission Valorisation du Patrimoine
Naturel et Historique
Nomination d'un Garde-Pêche
Mon Village
Vestiaires de foot
Tablées québriacoises
Avis aux habitants de Québriac
Classes 7
Osmonde et Canotage
Votre avis nous intéresse
Éducateur équin

Communauté de Communes.....16

Communauté de communes
Bretagne romantique
L'eau est précieuse, économisons-là !

Point de vue17

Une page d'histoire.....18-19

Le Manoir de la Motte-aux-Rochers

École.....20-21

Vie sociale.....22-26

Attribution des aides sociales facultatives
Senegazelle
À la découverte du village du Courtil Noë
Le village a désormais son logo
Les dates à retenir
Les habitants du village du Courtil Noë

Vie Associative27-34

Anim'6
Badaboum
Les Touch'à'Tout
CATM/ACPG
Étoile Sportive Québriacoise
ACCA
Queb'Rando
ADMR
Club du 3^e âge
Le Cercle d'Ille-et-Rance
Comité des fêtes du Grand Bois

MAIRIE

5, rue de la Liberté
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 03 52
mairie.accueil@quebriac.fr

Ouverture de la Mairie
du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h.
Pour plus d'informations, n'hésitez
pas à consulter le site de la mairie :
www.quebriac.fr

Directeur de publication :
Armand Châteaugiron
Impression : Imp. atimco IMPRIM'VERT®

Le Mot du Maire

2014-2020 - Mandat Hors Normes



Ce mandat sera à nul autre pareil. Par les évolutions législatives successives, les nouvelles compétences des unes et des autres, il consacre une rupture forte dans le fonctionnement des collectivités territoriales, peut-être aussi fort que la création des communes et des départements en 1790.

La 1^{re} proposition ci-contre, datée du 30 juillet 1789, avec ses carrés de même surface nous paraît cocasse...

En tous cas, **rien ne sera plus comme avant**. Ces évolutions actent la consécration du « bloc communal », composé **solidairement**, des communes et de leur Etablissement de Coopération Intercommunale.

Si les communautés de communes existent depuis 35 ans, la nôtre a 20 ans. Concentrée d'abord sur ses compétences initiales : Entreprises, Insertion, Environnement, elle s'est diversifiée par la Loi ou la volonté des communes membres : Logement, Tourisme, Actions Sociale, Culture, Informatique des Écoles, Prestations aux communes, Voirie... et bientôt PLU, Assainissement.

Les conseils municipaux s'inquiètent : **que restera-t-il aux communes ?** Que feront donc les conseillers municipaux, à part choisir la couleur des assiettes de la salle polyvalente, comme l'a dit un jour un maire voisin ? Et qui sera candidat demain pour s'engager dans un conseil municipal ?

Les communes se doivent de continuer **l'action et le suivi de proximité dans tous les domaines**, garder **l'initiative**, avoir des **projets**, si elles veulent avoir tout leur sens. Si elles ne prennent pas leurs responsabilités, d'autres les prendront à leur place, par des agents communautaires, par des regroupements de collectivités, par des pertes de compétences. **La commune a toujours sa place**. La coopération, la mutualisation, la « nouvelle syndicalisation », doit nous aider à **faire mieux, ensemble**, ce que nous faisons plus ou moins bien avant.

Vie Communale

Comme vous le verrez dans cet Écho de juin 2017, c'est l'écho de mi-mandat avec bilan d'étape.

Contraction budgétaire oblige, j'ai demandé à chacun de chercher à faire des économies. L'Écho n'y échappe pas, d'où une nouveauté avec un feuillet à part, sur les décisions du Conseil Municipal.

Enfin, je ne peux terminer sans une pensée pour Patricia Fontaine, conseillère municipale de 2001 à 2017, qui nous a quittés début mars. Le conseil municipal lui a rendu un hommage unanime et empreint d'émotion lors de la séance qui a suivi son départ.

Merci à toute l'équipe des agents et élus qui ont préparé cette revue. Merci à tous ceux qui y contribuent. Je tiens encore et toujours à saluer toute l'énergie qu'ils donnent pour une revue de qualité.

Bonne lecture et Bonnes vacances.

Le Maire, Armand Châteaugiron.

FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE LES SAMEDIS MATINS.

L'accueil mairie sera fermé tous les samedis
DU 15 JUILLET AU SAMEDI 19 AOÛT INCLUS.



2014-2017 bilan à mi-parcours du mandat et perspectives pour les années à venir

Il n'est jamais inutile de s'arrêter un instant sur le chemin parcouru. L'équipe en place achève sa troisième année de mandat. Le moment paraît en conséquence propice pour tirer quelques éléments de bilan de l'action municipale depuis 2014 et de lancer quelques perspectives pour les années à venir.



Le début du mandat voit d'abord l'achèvement de deux grands projets : **le Courtil Noé** et la **rénovation du clocher**. Le projet du Courtil Noé, inauguré le 18 septembre 2015, va bien au-delà d'un simple programme immobilier, il n'a de sens que par la présence de ses habitants d'où l'investissement tout particulier apporté sur leur accueil et l'accompagnement qui leur est proposé. Notre revue municipale mentionne régulièrement les animations qui s'y déroulent et les manifestations auxquelles ils participent. Le Courtil Noé est un succès qui n'est pas le fruit du hasard, il résulte du dynamisme des résidents, de l'esprit et de la conviction qu'ont souhaité lui insuffler localement tous les animateurs et son intégration dans la vie locale.

La nécessité de procéder à la rénovation de notre clocher, symbole de la commune, n'était pas une surprise, régulièrement évoquée, régulièrement différée aussi, elle s'est finalement imposée suite au passage de la tornade le 15 décembre 2012.

Au-delà de l'émotion, le constat est alors accablant. Ce qui s'envisageait à l'origine comme une rénovation certes conséquente se révéla une opération de sauvetage réservant des surprises lors des phases de déconstruction et rarement des bonnes. Au final ces travaux auront apportés aussi leur lot de moments forts et de souvenirs en particulier à l'occasion de la refonte de l'une des cloches à la fonderie Cornille-Havard de Villedieu Les Poêles le 3 octobre 2014.

Autre coup dur, le ravage de la **forêt communale** par attaque d'un parasite qui contraint en 2010 et 2012 sur préconisation de l'ONF à réaliser des coupes rases sur toutes les parcelles plantées en épicéas de Sitka, même si ceux-ci ne sont pas arrivés à maturité. L'absence de repousse naturelle constatée pendant les années qui suivent doit alors être compensée par la mise en œuvre dès 2014, d'un plan de reboisement des surfaces à raison de cinq hectares chaque année. À ce jour, près du tiers de la surface est désormais replantée. Le coût n'est pas neutre, c'est une enveloppe annuelle d'environ 25000 euros sans aide d'aucune sorte.

Ce mandat ne se résume bien évidemment pas à ces événements, de nombreux projets sont lancés.

En matière **d'urbanisme**, la municipalité poursuit et poursuivra la politique initiée par les équipes successives, fondée sur la volonté commune d'inscrire Québriac dans une dynamique de développement conséquente mais maîtrisée. Notre population est ainsi passée de 890 en 1995 à 1637 aujourd'hui. Avec le souci de mettre à disposition des habitants de la Ville-Hulin, du Grand-Moulin et Basse-Ville, les mêmes équipements qu'en centre bourg, les travaux de raccordement de ces quartiers à l'assainissement collectif s'inscrivent dans cet esprit. Ils permettent désormais le branchement des trente maisons existantes au réseau et le développement de projets d'urbanisation dans ce secteur, projets portés par des initiatives privées. Dans le même sens, le Conseil Municipal s'est exprimé à l'unanimité en juillet 2016 en faveur d'une modification de son PLU qui permettra notamment l'ouverture de la zone Gromillais/Grand Moulin à l'urbanisation et de favoriser l'émergence de projets au Grand Bois. Début 2017, les élus ont décidé de lancer la révision du PLU. Le cabinet d'étude, nouvellement choisi, accompagnera sur une durée de deux ans la commission urbanisme dans la mise à jour réglementaire du plan local d'urbanisme de Québriac.





Demeure toutefois posée la question de l'évolution de nos capacités de traitement des eaux usées. Un projet permettant de porter celle-ci de 800 équivalents habitant à 1200, validé par l'ensemble des acteurs devait entrer en phase de réalisation avant son soudain abandon. L'Agence de l'Eau, financeur du projet à hauteur d'environ 60 %, sur un budget total de l'ordre de 600000 € HT, a remis en cause le procédé de phyto épuration qu'elle avait pourtant jusqu'alors validé. La municipalité est en conséquence invitée à retravailler un projet ancien, le raccordement à la station de Tinténac.

En matière d'Urbanisme enfin, il convient de rappeler les investissements récents pour l'aménagement de la rue du Courtil Jamet, jusqu'à l'entrée du lotissement du Courtil Noé.

Urbaniser, c'est accueillir de nouveaux habitants parmi lesquels des **enfants**. Ils permettront de maintenir le nombre d'enfants scolarisés à Québriac à un niveau conséquent. En vingt ans le nombre d'élèves a quasiment quadruplé passant de 51 en 1995 à 190 en 2013, avant de fléchir à 146 à la dernière rentrée. Pour que nos enfants bénéficient d'un environnement de qualité, la commune a beaucoup investi dans les quinze dernières années dans ses équipements scolaires, admettons-le avec le sourire, de manière plus ou moins heureuse parfois : construction ou rénovation de salles de classes, construction d'un préau, d'un restaurant scolaire. Là encore les réalisations du mandat en cours ne font que s'intégrer dans une dynamique bien plus ancienne. Elles l'accompagnent, cherchent à conforter ses acquis, à l'amplifier et à offrir à nos enfants et à leurs parents un équipement moderne, de qualité, adapté à leur besoins et à leurs attentes. Ainsi, les repas proposés à nos enfants sont désormais cuisinés sur site à partir de produits frais locaux respectant la saisonnalité. L'école a poursuivi son ouverture aux nouvelles technologies et à l'informatique bien sûr en développant son parc de micro-ordinateurs et en installant un tableau numérique...

Cette évolution elle s'est faite avec les parents, les enfants et les équipes pédagogiques, en témoigne notamment la mise en œuvre des Temps d'Activité Périscolaires - les TAP - après discussion au sein de la Commission École. Ainsi, les enfants sont régulièrement initiés à des ateliers divers et variés, grâce à la réelle implication des agents encadrants et à la participation des acteurs locaux : associations, commerces, bibliothèque... Comment ne pas évoquer encore et enfin le projet « Et si nous donnions un nom à notre école en 2016 » lancé à la fin de l'année 2015. Il convient de saluer à nouveau l'investissement des porteurs de cette idée, les enfants d'abord placés au cœur du projet, leurs parents, enseignants, agents ou élus. Un bel exemple de concertation et de démocratie participative qui a permis de choisir le nom « l'école de la Liberté ».

Dans le domaine de la **petite enfance**, des réalisations sont à venir avec une étude pour faire évoluer le bâtiment qui accueille la Halte-Garderie et l'espace jeux. Les concertations avec les acteurs et utilisateurs sont intervenues (service enfance de la ComCom, SIVU Anim'6, BADABOUM, ADMR, Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales). Cet équipement est ancien, il doit évoluer ne serait-ce que pour se mettre en conformité avec les exigences réglementaires.

L'équipe municipale s'est mobilisée enfin en direction **des jeunes** au travers de l'opération « argent de poche » qui permet aux 16-18 ans de la commune d'accomplir durant les vacances d'été de petits travaux dans la commune contre rémunération. La construction de vestiaires pour l'ESQ répond à ce même souci d'offrir à nos jeunes et à nos sportives et sportifs en général les équipements dont ils ont besoin. De même, la construction d'abri bus à des emplacements définis en concertation avec le Département améliore désormais les conditions d'attente de leurs transports en commun par les collégiens et lycéens. Un projet est sur le point de se concrétiser, la réalisation du parcours de BMX dont nous parlons il est vrai depuis quelques temps. D'autres ont des perspectives plus lointaines,





comme l'aménagement des espaces de Loisirs, dans la zone de 3,7 hectares acquise par la commune entre la Nouasse et la Métairie Neuve. La réflexion est en cours même si elle en est à ses prémices.

L'action sociale est une priorité de l'équipe en place. Là encore, il ne s'agit pas de s'attribuer le travail des municipalités précédentes mais de souligner qu'elle s'est inscrite dans une dynamique initiée de longue date qu'elle a cherché à poursuivre et à amplifier. Nous l'avons déjà mentionné le projet de l'habitat Adapté s'est concrétisé en début de mandat, aboutissement d'un long et lourd processus à l'initiative duquel, il ne serait pas juste de ne pas la nommer, se trouvait déjà Marie Madeleine Gamblin. Même s'il ne s'agit pas à proprement parler de l'action du Conseil Municipal, le Centre Communal d'Action Sociale, au conseil d'administration duquel participent élus locaux et personnes qualifiées, a structuré son action et lancé de nouvelles initiatives comme une mutuelle communale, la fête de la famille, des actions de prévention et d'animation à la vie sociale et locale, des ateliers de loisirs créatifs...

Impossible dans ce rapide tour d'horizon, forcément partiel de ne pas évoquer même brièvement le **soutien à la vie associative** où comme sur la majorité des projets toute l'équipe municipale se retrouve. Nous avons évoqué l'installation des vestiaires du club de foot, mentionnons également l'aménagement du local de chasse en lien étroit avec l'association communale de chasse pour la préparation dans des conditions d'hygiène de qualité de la venaison. Les associations constituent une richesse pour la commune que nous souhaitons accompagner.

Enfin, dans le **domaine environnemental**, Québriac a anticipé l'interdiction d'utiliser les phytosanitaires faites aux collectivités territoriales à compter du 1^{er} janvier

2017. Cette orientation progressive dans une démarche plus naturelle nécessite réflexion et adaptation notamment de la part de nos agents qui font évoluer leurs méthodes de travail. Par ailleurs, la commune a conclu une convention avec la LPO, la Ligue pour Protection des Oiseaux sur le secteur des Etanchets pour une période de 5 ans. Des travaux interviendront dans les prochains mois. Protéger l'environnement c'est également économiser l'énergie, c'est pour cette raison que depuis plusieurs années nous poursuivons la rénovation des éclairages publics par le changement des ampoules les plus consommatrices, que nous avons réalisé un bilan de consommation en énergie des bâtiments Publics ou enfin que nous réduisons les plages horaires d'éclairage public.

Nous pourrions encore évoquer les villages, la valorisation du patrimoine, les travaux sur les supports de communication, tant d'autres sujets encore, qui ne peuvent être abordés dans le cadre de ce rapide tour d'horizon. Ces réalisations sont le fruit du travail et de l'investissement de l'équipe municipale au sens large composée de la municipalité, des agents, des membres des commissions en lien avec le tissu associatif et les acteurs institutionnels. Cette démarche participative, nous l'avons souhaité en ouvrant régulièrement les commissions municipales aux habitants de Québriac.

La tâche demeure importante, les attentes et les projets à mener pour y répondre nombreux. Le contexte budgétaire se tend néanmoins et complexifie notre capacité à dégager des marges de manœuvres. Il ne s'agit pas par impatience de compromettre une situation financière aujourd'hui saine.

L'objectif poursuivi sur les trois prochaines années reste et demeurera le même, travailler pour et avec les Québriacais.



Mesures de vitesse au Grand Bois et au Pont Houitte

Le Département a réalisé des mesures de vitesse dans la traversée du Grand Bois et sur la route de Saint-Domineuc, au niveau du pont Houitte.

La première série de relevés concernait le Grand Bois, sur la D81. Elle est intervenue au mois de septembre 2016. Elle a permis d'enregistrer la vitesse d'un peu plus de 8000 véhicules sur ce tronçon de chaussée sur lequel, rappelons-le la limitation est de 30 km/h. Le trafic moyen s'établit à 895 véhicules par jour, dont 33 poids lourds. La vitesse moyenne journalière relevée varie entre 43 et 46 km/h le jour et 48 km/h la nuit pour les véhicules légers. Elle est de 40 km/heure pour les Poids Lourds. Seuls 15 % des véhicules respectent la limitation prévue pour la traversée du Grand Bois. À l'opposé, 15 % des voitures roulent à plus de 60 km/h, soit deux fois et plus la limite autorisée.

La seconde série de mesures, conduite au mois de novembre au Pont-Houitte, sur la D11 entre Québriac et Saint-Domineuc a permis l'enregistrement de la vitesse de 3700 véhicules environ, circulant dans les deux sens, à un endroit limité à 90 km/h. Le trafic journalier s'élève à 320 véhicules légers et 20 poids lourds. La vitesse moyenne sensiblement équivalente le jour et la nuit s'établit à 49 km/h pour les véhicules légers et de 37 à 41 km/h pour les Poids Lourds. Si l'on s'intéresse enfin aux vitesses de 85 % des véhicules légers et des Poids Lourds, elles sont inférieures à 60 km/h pour les premiers et à 51 km/h pour les seconds.

L'une et l'autre de ces campagnes d'enregistrement sont riches d'enseignements. Elles donnent d'abord une photographie claire et fort peu discutable, compte tenu du nombre de véhicules concernés, de nos comportements. Elles montrent en particulier que



nous avons collectivement du mal à respecter la limitation à 30 km/h sur la RD81, dans la traversée du Grand Bois. Forcément cela pose question.

Au Pont Houitte la situation apparaît différente, la vitesse mesurée demeure en deçà et largement de la vitesse autorisée, il est vrai toutefois que tant la largeur de la chaussée que la visibilité à cet endroit précis sont limitées.

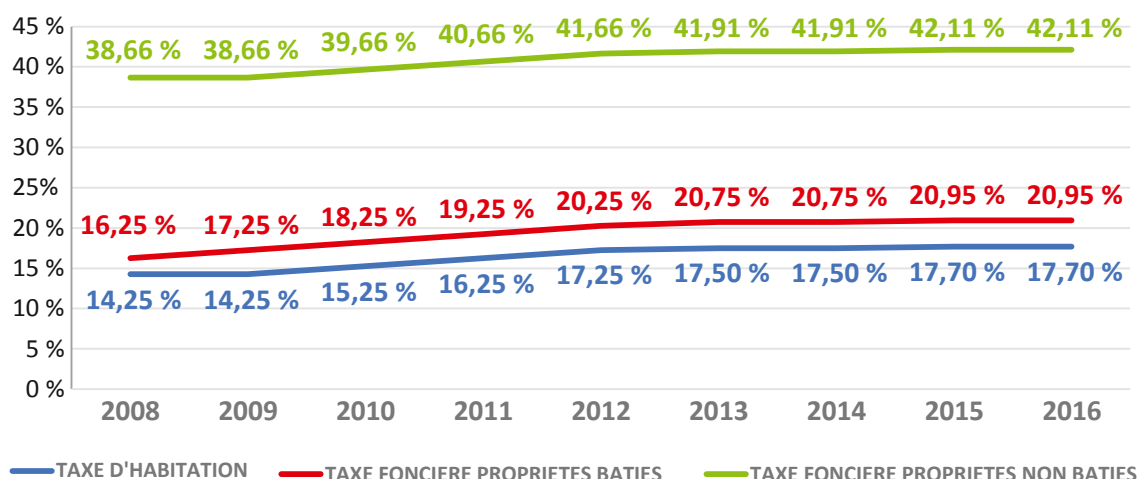
Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler enfin que l'article R413-17 du Code de la Route impose au conducteur de rester constamment maître de sa vitesse et de régler cette dernière en fonction de l'état de la chaussée, des difficultés de la circulation et des obstacles prévisibles. La vitesse doit être réduite, notamment dans les virages, à l'approche d'intersections et dans la traversée de lieu-dit.



La Fiscalité locale

Lors de la séance du 31 mars 2017, le Conseil a voté à l'unanimité la non augmentation des taux d'imposition locaux. Ils demeurent donc aux mêmes niveaux pour la troisième année consécutive. Après les évolutions significatives votées lors du mandat précédent, le mot d'ordre maintes fois répété pour la municipalité est de « faire avec ce que l'on a ». Pour cela la vigilance est plus que jamais nécessaire, considérant le contexte de baisse des dotations d'État aux collectivités territoriales, l'accroissement des charges nouvelles et les incertitudes liées aux projets du nouveau gouvernement.

Évolution de la fiscalité locale directe à Québriac 2008/2016



Est-ce à dire pour autant que les montants dont nous allons nous acquitter demeureront sensiblement égaux cette année ? Hélas non, ces taux d'imposition dépendent pour partie des communes et pour partie de la communauté de communes. Le Conseil communautaire a voté pour 2017, une augmentation sensible de ses taux qui vont croître de 2 % pour la taxe foncière passant de 10,64 à 12,64 %. Cela se traduira par une hausse qui serait en moyenne de l'ordre de quarante euros par foyer. Les taux sur le foncier non bâti augmentent également évoluant de 2,13 % à 4,60 % pour se situer désormais dans la moyenne départementale.

Selon le compte rendu des débats rapporté dans la presse, Monsieur le Président de la Communauté de Communes justifie cette augmentation par la nécessité de proposer un budget ambitieux pour développer les équipements et services afin de permettre au territoire d'attirer une nouvelle population.

Budget primitif 2017

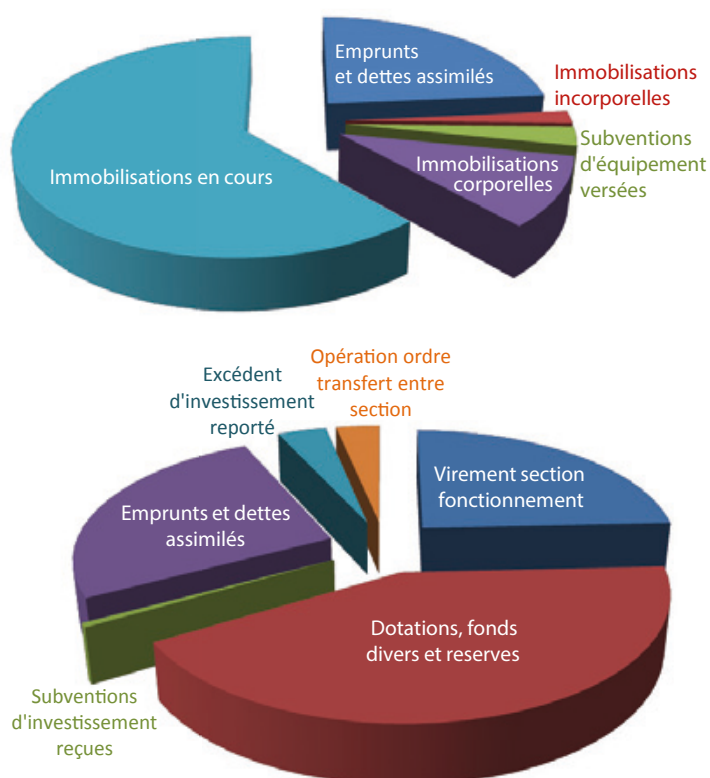
SECTION INVESTISSEMENT

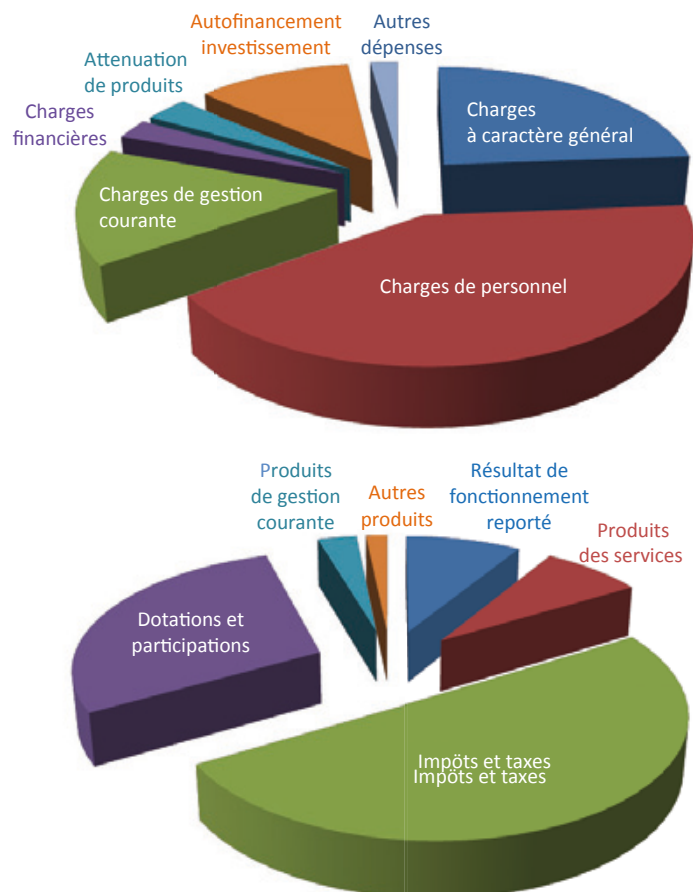
Dépenses

Budget prévisionnel + reste à réaliser	
Emprunts et dettes assimilés	130 500,00 €
Immobilisations incorporelles.....	10 000,00 €
Subventions d'équipement versées	15 651,90 €
Immobilisations corporelles.....	56 874,94 €
Immobilisations en cours	340 904,92 €
Total dépenses.....	553 931,76 €

Recettes

Virement de la section	
de fonctionnement.....	134 323,07 €
Dotations, fonds divers et réserves	234 071,51 €
Subventions d'investissement reçues	3 100,00 €
Emprunts et dettes assimilés	144 607,93 €
Excédent d'investissement reporté	20 000,25 €
Opérations d'ordre de transfert	
entre sections	17 829,00 €
Total recettes.....	553 931,76 €





SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

charges à caractère général.....	276 120 €
Charges de personnel.....	481 660 €
Charges de gestion courante.....	177 000 €
Charges financières.....	30 500 €
Atténuation de produits	38 000 €
Autofinancement investissement	134 323 €
Autres dépenses	23 829 €

Total dépenses1 161 432 €

Recettes

Résultat de fonctionnement reporté	101 304 €
Produits des services.....	88 450 €
Impôts et taxes.....	583 828 €
Dotations et participations	335 030 €
Produits de gestion courante	34 260 €
Autres produits	18 560 €

Total recettes.....1 161 432 €

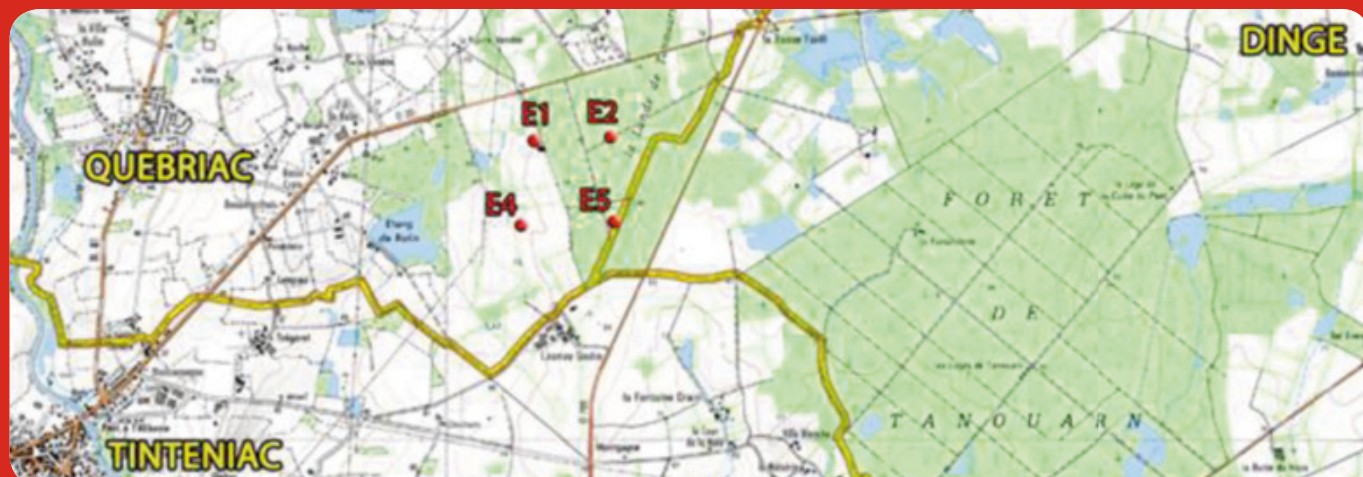
Le projet éolien

Le dossier éolien a été autorisé le 29 octobre 2016. Quelques modifications ont été apportées. Suppression de la machine E3 afin de respecter les dispositions, notamment en matière de zones humides ; ce qui ramène le nombre d'éolienne à quatre. La distance la plus courte par rapport à une habitation passe de 615 mètres à 644 mètres.

Les retombées économiques annuelles sont estimées à 130 000 € dont 40 000 € pour la commune de Québriac, principalement liées aux loyers perçus pour l'implantation d'éoliennes sur les parcelles communales. La production prévisionnelle est de 16 millions de KWh par an ce qui représente environ la

consommation électrique annuelle, chauffage compris de 4570 personnes.

L'autorisation préfectorale fait actuellement l'objet d'un recours administratif de la part d'opposants au projet. À l'appui de celui-ci, ils invoquent particulièrement l'impact sur le paysage et l'environnement. Il convient désormais d'attendre le jugement du tribunal administratif de Rennes, jugement qui lui-même, le cas échéant pourra faire l'objet d'un appel. Il est vraisemblable que cette action contentieuse entraîne le report de la mise en œuvre éventuelle du projet de quelques années.

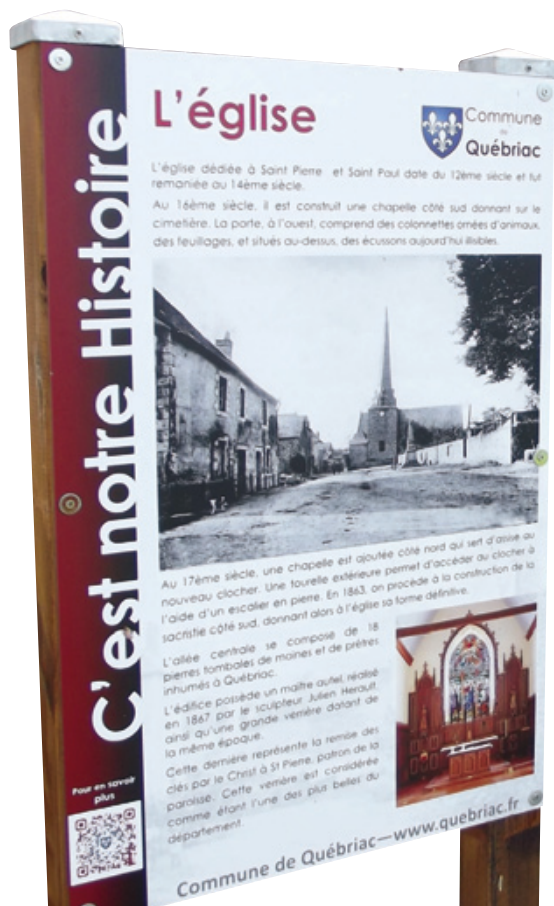


Commission Valorisation du Patrimoine Naturel et Historique



Nous installons depuis peu des hôtels à insectes sur la commune. Ces petits refuges pour nos insectes butineurs sont très importants pour eux mais surtout pour nous pour la pollinisation des fleurs. Nous avons installé le premier à la Donac, parmi la prairie fleurie. Le second sera bientôt installé à l'étang des Noës, puis l'étang des Etanchets et enfin à l'entrée de la commune. Ces installations seront accompagnées de panneaux détaillant et expliquant au plus petits et aux grands le fonctionnement de ces refuges. Nous mettrons en ligne sur le site les quelques astuces qui permettent de construire des petits ou grands hôtels. Nous avons également mis en place quelques nichoirs sur la commune. À l'automne, nous rajouterons 15 nichoirs. Nous vous tiendrons au courant de leur colonisation.

À découvrir à l'étang des Noës une petite zone de protection pour une prairie fleurie naturelle. On peut y observer des Orchidées, et différentes fleurs. L'observation des insectes (papillons, libellules et bourdons) y est très simple. Ce petit écosystème protégé sera mis en valeur.



Bientôt deux nouveaux panneaux « c'est notre histoire »

Le premier sur le château de Québriac, le second sur un fait de la dernière guerre sur la commune.

À voir les 4 panneaux déjà positionnés autour de la mairie et l'église.





Nomination d'un Garde-Pêche



Monsieur Laurent Charpentier a été nommé Garde particulier pour constater par procès-verbaux toutes les infractions touchant à la propriété prévues par le Code Pénal et qui portent atteinte aux étangs communaux situés sur la commune de Québriac. Son agrément a été délivré pour une durée de cinq ans.

À son entrée en fonction Monsieur Charpentier a prêté serment devant le Tribunal d'Instance de Rennes.

Mon Village

Nous avons toujours besoin de vous et de vos idées pour mettre en valeur nos villages et des petites mains.

Nous venons d'aménager le carrefour de Trémagouët avec la participation d'une personne du village et de la commission « Mon Village ». Toutes les plantations ont été réalisées avec des plants qui nous ont été

donnés, sous un beau soleil nous avons partagé nos « expériences » de jardiniers.

Nous sommes toujours en attente de bonnes volontés et de nouvelles idées...

Les prochains « chantiers » Le Village de la Ville Geffrend...

Contact : Christine Clolus - 02 99 68 01 17



Les vestiaires de foot

Les vestiaires de foot sont maintenant opérationnels, un équipement de qualité et spacieux pour le bien-être des joueurs. Aménager un espace pour le confort des sportifs était une évidence, l'arrivée d'une équipe féminine au sein du club de ESQ a été déterminant dans la prise de décision.

Ce vestiaire a été réalisé en concertation avec les dirigeants du club et de la municipalité, il comprend deux vestiaires joueurs, un vestiaire arbitres, un toilette public et un local technique pour une surface de 84 m². La structure a été déposée par trois semi-remorques puis assemblée par les techniciens de l'entreprise Cougnaud. Tous les aménagements extérieurs ont été effectués par des bénévoles (murs de soutènement, empierrement, robinets et brosses à chaussures, dalles en béton sur le pourtour). Merci à eux, leur participation aura permis de faire des économies.

L'inauguration des locaux a eu lieu le dimanche 5 février en présence du président de la ligue de football, de la municipalité et des dirigeants, l'occasion de se souvenir et de voir l'évolution de l'étoile sportive de Québriac qui dispose aujourd'hui de bonnes structures pour faire évoluer les jeunes pousses et les moins jeunes.



Tablées québriacoises

Premier pique-nique autour d'un barbecue, bonne ambiance et bonne humeur sous le soleil.



Belle réussite ! Nous vous attendons l'année prochaine pour une plus grande tablée...

La commission associative.

Avis aux habitants de Québriac

Notre commune est belle, nous avons le privilège de vivre dans un environnement préservé et de qualité que nos agents communaux contribuent chaque jour par leur travail à embellir.

Pourtant, nous notons une recrudescence d'incivilités. Je veux parler de différents désordres qui deviennent récurrents. Cela va des poubelles restant sur les trottoirs, des épaves de voitures sur les parkings en passant par les débris de toute nature jetés dans la campagne ou dans la rue. Je n'oublie pas non plus les dégradations diverses purement gratuites qui demandent des réparations onéreuses. On peut enfin citer les chiens en divagation et les déjections qui vont avec.

Un peu de civisme et de respect du travail de nos équipes tombent sous le sens. Nous avons la chance d'avoir une commune agréable à vivre, alors gardons-la dans un état de propreté satisfaisant pour tout le monde.

Merci de votre compréhension.

Louis Denoual

Classes 7

Dimanche 1^{er} octobre 2017, salle polyvalente de la Nouasse.

Vous qui êtes nés(es) une année 7, pensez à retenir cette journée dans votre agenda.

Comme tous les dix ans, c'est l'occasion de convivialité et aussi de retrouvailles.

Le détail du programme vous sera communiqué ultérieurement dans les semaines à venir.

Pour réserver, indiquez vos intentions avec vos coordonnées auprès de l'un des organisateurs, nous effectuerons également une opération boîte aux lettres ou par d'autres moyens pour vous contacter.

Vous pouvez vous faire connaître en vous adressant:

M. Gérard Piot - 02 99 68 15 55

M. Georges Chesnot - 02 99 68 16 46

M^{me} Louise Geffroy - 02 99 45 81 83



Osmonde et Canotage

Jean-Luc et Valérie Rubigny se sont installés à l'écluse du Gué Noëllan et y ont créé Osmonde et Canotage. Ils proposent un hébergement insolite sur la toue cabanée « Osmonde » et de la location de barques traditionnelles en bois. À découvrir dans la maison éclusière l'exposition de sculptures et d'ébénisterie et occasionnellement des expositions temporaires. Jouxant la maison, Jean-Luc fabrique dans son atelier, des petites embarcations, du mobilier de création et du meuble sur commande.

Ponctuellement des animations à thèmes sont proposées (fabrications de bateaux pop-pop, jeux archaïques, pots en terre...) voir le calendrier sur le site et facebook.

Pour tout renseignement :

www.osmondebateauite.com

Facebook : osmonde et canotage

Téléphone : 06 33 02 37 55



Votre avis nous intéresse

Nous souhaiterions connaître votre avis sur le contenu de l'ECHO QUEBRIACOIS, distribué à 700 exemplaires, nous vous invitons à vous exprimer nous attendons vos remarques, suggestions et mots doux...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



À déposer en mairie ou bien par mail via le site : info@quebriac.fr



Éducateur équin, voici donc mon métier, ma passion

Le cheval est un être vivant, avec son langage, ses ressentis, ses émotions. C'est en prenant compte de ces trois critères, que mon travail avec les chevaux devient passionnant. Chaque cheval est différents tous comme chaque individu l'est. À chacun ses acquis, à chacun son histoire, à chacun son physique.

Le cheval est naturellement une proie et l'homme un prédateur. Mon travail consiste donc à créer un lien, une relation possible entre eux.

Côté cheval : mon travail consiste à apprendre au cheval à cohabiter avec l'être humain. Pour cela l'expérience, l'intuition, mon ressenti me permet d'apprendre au cheval, dans le calme et le respect, les rudiments de son futur job. Je travaille avec lui son physique, son mental, la confiance qu'il peut accorder au cavalier.

Côté cavalier : L'homme doit également faire un pas vers le cheval. J'apprends donc, aux désireux d'une meilleure relation, à connaître, approcher le cheval d'une manière différente. Nous voulons communiquer avec le cheval, et nous oublions que le cheval en fait de même. Pour percevoir les signaux qu'il nous envoie, il nous faut être à son écoute. Pour cela, nous avons besoin de développer notre ressenti afin de tutoyer leur sensibilité.

J'essaie donc de mettre en relation le cheval et l'homme en m'adaptant et au cheval et au cavalier. Cavalier ou non, les chevaux ont énormément de choses à nous apprendre, le plus dur est le premier pas.

Travail cheval : débouillage accompagné, dressage accompagné.



Travail avec les personnes ; remise ou mise en confiance (propriétaire ou non), autre vision du cheval.

Contact: lansnevez.fr, Facebook Lans Nevez

Mikaël Le Cam - 06 72 19 01 89

Lañs Nevez - contact@lansnevez.fr

**La Ferme
du Rocher**

**Viande d'agneau fermier en
vente directe sur commande**

**Vente de merguez à la ferme :
le vendredi de 17h à 19h30
de mai à septembre**

**Caroline Roger : 06 71 04 78 64
Christophe Roger : 06 18 55 63 20**



Communauté de communes Bretagne romantique

C'est vraiment le bon moment pour engager des travaux en bénéficiant de conseils gratuits et d'aides financières importantes !

Le dispositif de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de la Bretagne romantique, lancé pour 3 ans en 2014, a été prolongé d'une année. Les propriétaires qui souhaitent bénéficier de subventions pour la rénovation de leur logement peuvent monter leur dossier de demande jusqu'en décembre 2017. Après, il sera trop tard.

Les travaux subventionnables concernent principalement :

- les programmes d'économies d'énergie performants, isolation (combles, sols, murs), changement de menuiseries, équipements pour le chauffage et l'eau chaude, pose d'une ventilation, installation d'une régulation, mise en oeuvre d'énergies renouvelables, etc.
- les programmes d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, adaptation de salles de bain, pose de volets électriques, installation de sièges monte-escaliers, réduction de seuils, etc.

Les aides représentent en moyenne plus de 70 % de l'investissement à réaliser. Plus de 3/4 de la population est éligible.

Pour mener à bien ce programme, la Communauté de communes a confié l'animation de l'OPAH à SOLIHA (ex. Pact Arim). Cette assistance gratuite et personnalisée permettra aux propriétaires de définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers. Un technicien réalisera un diagnostic du logement permettant de prioriser les travaux à mettre en oeuvre par rapport à vos attentes.

Pour plus de renseignements et bénéficier des avantages de l'OPAH, contactez SOLIHA Ille-et-Vilaine :

- Permanences à Combourg tous les vendredis de 10 h à 12 h à la Maison des Services au 3 rue de la mairie à Combourg
- Téléphone : 0 800 400 702 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe)
- Email : contact.illeetvilaine@solihia.fr

L'eau est précieuse, économisons-la !

L'Ille-et-Vilaine connaît cette année un fort déficit en pluie. À ce jour, nous manquons de 3 mois de pluie par rapport à une année à pluviométrie normale. Cette situation a amené le Préfet à placer le département en état d'alerte, niveau 2. L'arrêté sécheresse, signé le 12 avril 2017, demande aux professionnels et aux particuliers de limiter au maximum leur consommation d'eau.

Que dit l'arrêté sécheresse pour les particuliers ?



Point de vue de la minorité

Cette rubrique, est habituellement réservée à l'avis de la minorité. En hommage à Patricia Fontaine, cet article lui est entièrement dédié.



PATRICIA

Le 3 mars, Patricia, tu es partie trop brutalement.

Qui que vous soyez, jeunes, plus âgés, nouveaux arrivants, Québécois de longue date, vous garderez le souvenir de sa gentillesse, sa disponibilité et son sourire.

Toujours disponible pour Québriac, tu étais à l'origine de la liste « *Horizon 2020* » lors des dernières élections municipales.

Tu n'avais d'autres valeurs que le partage et le respect de la personne. Tu profitais toujours de l'instant présent, tout en ayant des projets pour lesquels tu motivais tes complices.

Depuis ta première élection en 2001 tu t'es rapidement investie au sein de la commission « *vie associative* » pour devenir dès 2007 adjointe dans ce domaine avec les réussites que l'on connaît (Fête de la musique, expos diverses, Téléthon etc.) Ton objectif a toujours été d'animer ton cadre de vie pour que les habitants s'y sentent bien.

Patricia savait préparer une manifestation, aussi bien qu'effectuer des recherches avec son frère Erwan sur les québécois disparus lors

des conflits depuis 1914. Elle savait motiver des bénévoles pour une fête communale, comme accompagner les organisateurs de la Muco ou les Fêtes du Grand Bois.

La foule présente lors de l'hommage qui lui a été rendu le 7 mars dernier montre combien Patricia était appréciée bien au-delà de notre commune. L'élan de solidarité autour de sa famille dans ces moments difficiles montre la reconnaissance de tous pour ce que tu leur apportais.

Pour Patricia, les autres comptaient plus que tout.

Elle avait trois priorités :

- ses enfants, sa maman et sa famille étaient sa priorité. Elle se souciait d'eux et voulait qu'ils soient heureux avant tout.
- ses engagements, ses amis et son travail. Quand elle prenait en main un projet, elle allait jusqu'au bout et faisait en sorte que le succès soit au rendez-vous. La difficulté pour celles et ceux qui étaient associés à ses initiatives était de suivre son rythme ! Mais elle leur en était toujours reconnaissante.
- enfin seulement, elle s'occupait d'elle.

Son amour des autres et leur bonheur constituaient sa raison d'être.

Pour celles et ceux qui t'ont connue Patricia, tu restes présente. Il suffit d'échanger avec les uns et les autres pour s'en rendre compte.

Tu laisseras à toutes et tous un souvenir inoubliable. Nous allons essayer de faire pour le mieux, mais nous n'envisageons pas de te remplacer. Il nous faut désormais agir en pensant à toi, soutenir tes enfants et ta maman, tes proches et respecter tes engagements comme tu as si bien su le faire.

En quelques lignes, on ne peut pas résumer celle que tu étais : « *Une belle femme qui aimait Québriac, ses habitants et toutes les personnes avec lesquelles tu t'es investie.* »

Merci pour tout cela Patricia.

La famille de Patricia, Eugène Lamarre, Jacques Borde, l'équipe Horizon 2020 et celles et ceux qui ont participé à la rédaction de cet article.



Le Manoir de la Motte-aux-Rochers en Québriac

par Bernard Arribard fils - Mai 2017



Les seigneurs de la Motte sont à l'origine de son édification qui remonterait au moyen-âge. Ce manoir était situé en bordure du chemin reliant la paroisse de Québriac à la paroisse de Meillac. En effet la trêve de la nouvelle paroisse de la Chapelle-aux-Filtzméens ne fut distraite de la paroisse de Meillac qu'en 1630 à l'initiative de la famille de Francheville propriétaire du Château du Logis. À cette époque cette trêve comprenait principalement le lieu-dit « le village » avec son prieuré membre de l'abbaye de Montfort, le logement des chanoines réguliers, la chapelle prieurale, le cimetière et son moulin à eau sur la rivière « La Donac ». Le bourg s'est ensuite déporté au carrefour des chemins reliant les paroisses de Québriac/Meillac et Saint-Domineuc/Combours au détriment du village ancien.

Edifice remanié au fil des siècles à la suite notamment de divers incendies, il possède toujours une tourelle. À gauche de l'entrée de la propriété se trouve la chapelle érigée à la fin du 17^e siècle par Renée de Marcille et sur la droite les anciennes fermes attenantes au domaine.

Derrière ce manoir, Monsieur Joseph Houitte, Ancien Maire de Québriac, signale dans son livre sur « Québriac » qu'il existe encore une butte assez élevée appelée « la Motte de Justice » et également « la Butte aux cerfs ». Sur ce monticule, on exécutait les brigands et autres indésirables.

La dernière descendante des seigneurs de la Motte à avoir occupé ce manoir est Olive de la Motte.

Vers 1570, le Manoir passe par alliance aux Le Marquis, lorsqu'Olive de la Motte épouse Christophe Le Marquis (†1607).

Puis aux de Montalembert, au mariage vers 1597 de leur fille, Claudine Le Marquis (†1623), au Seigneur de Bellestre, Thobie de Montalembert (†1632). De ce mariage vont naître 13 enfants dont la plupart mourront en bas âge.

Le 3^e enfant, Jacques de Montalembert, devient Seigneur de la Motte-aux-Rochers et épouse vers 1628 Françoise de la Hellandiére. De cette union vont naître au moins sept enfants : Gabrielle (1629), Noël (1634), Julien (1636), Charles (1637), Françoise, Olive (1643) et Vincente.

C'est vers 1660 que le Manoir devient la propriété de la famille Urvoy.

François Urvoy, écuyer, sieur de la Ville-Gourio, épouse en 1631, Anne Berthelot, dame de la Chapelle, puis en seconde noce en 1646 à Combours, Renée de Marcille, veuve de Vincent de Combours, en présence de Jacques de Montalembert.

Fils unique héritier principal et noble de feu dame Anne Berthelot, sa mère et de Messire François Urvoy, Gilles Urvoy devient seigneur de la Motte-aux-Rochers.

Il épouse par contrat passé au château de Saint-Bedan le 28 janvier 1665, Perronnelle Le Gascoing, dame de Saint-Bedan et Carboureux. Il fut maintenu noble d'ancienne extraction en Bretagne, le 8 avril 1669.



De cette union vont naître 7 enfants dont :

Gilles Urvoy, seigneur de Saint-Bedan (1665)

René Baptiste Urvoy, seigneur de la Motte-aux-Rochers (1668-†1722)

Louis Jean Baptiste Urvoy, seigneur de Saint-Bedan-Carbours (1676)

En 1668, Gilles Urvoy, écuyer, Seigneur de la Touche-Bréhault, de la Motte-aux-Rochers présenta Jean Lizion pour desservir la fondation des messes, dans la chapelle de la Motte aux Rochers et dans l'Église de Combours, double fondation faite au milieu de ce siècle, par sa belle-mère Renée de Marcillé.

René Baptiste Urvoy, seigneur de la Motte-aux-Rochers, épouse à Saint-Hélen le 24 novembre 1701, Françoise-Jacquette Chevalier dame de Carnais en



Saint-Père-Marc-en-Poulet. De cette union vont naître au moins neuf enfants dont :

- **Jean-Michel Urvoy**, seigneur de la Motte-aux-Rochers (1705,†1754)
- **Françoise-Marie Urvoy** (1708,†1751), dite demoiselle de la Motte épouse Guillaume François Boulleuc, sieur de la Villegorion, originaire de Miniac-Morvan.
- **Olivier-François Urvoy** (1710), dit l'abbé Urvoy. Il devint seigneur de la Motte-aux-Rochers après la mort de son neveu Pierre Marie Urvoy dans son hôtel à Nantes en 1765. En 1794, Il habite Liège, dans un couvent de Carmes, où il mourut sans doute pendant l'immigration.
- **René-Malo Urvoy** (1714,†1752)

Ecuyer Jean-Michel Urvoy, seigneur de la Motte-aux-Rochers avait épousé à Toussaints de Rennes, en 1725 Demoiselle **Thérèse Catherine Tanqueray**, fille mineure de noble messire **Jean Marie Tanqueray**. Ils auront cinq enfants dont **Pierre Marie Urvoy**, seigneur de la Motte-aux-Rochers. Il mourut chez son oncle l'abbé Urvoy qui devint alors seigneur de la Motte-aux-Rochers. Son neveu étant sans alliance.

Au décès de **Olivier François Urvoy**, dit l'abbé Urvoy, seigneur de la Motte-aux-Rochers en Québriac, c'est sa nièce **Hélène Marie Louise Urvoy** qui devient dame de la Motte-aux-Rochers et des salles, héritière de cette branche. Elle était la fille de René-Malo Urvoy, seigneur des Salles et de Marie Henriette Rucet.

Hélène-Marie-Louise Urvoy, dame de la Motte-aux-Rochers et des salles et après la mort de sa mère en 1776 vint habiter Nantes, près de son frère. Elle y était domiciliée, lorsqu'elle épousa à Québriac, le 21 juin 1779, messire **Pierre Joseph de la Forest**, chevalier, seigneur du Homme et de Villartay. Le mariage était célébré par son oncle Olivier François Urvoy, dit l'abbé Urvoy, vicaire général et scolastique de Nantes, en présence de son frère Olivier René Urvoy, dit l'abbé de la Motte, chanoine et vicaire général de Nantes. Devenue veuve, elle épouse en seconde nocce à Québriac, le 30 novembre 1784, messire **Jean-Baptiste de Juvigny**, chevalier, seigneur de Montier, originaire de Tirepiéd près d'Avranches.

Par ce mariage, Le Manoir passe ensuite à la **famille Juvigny**.



C'est vers 1880, que ce manoir échoit à la **famille Blandin**, dont les descendants occupent encore aujourd'hui.

La Famille Blandin originaire de Normandie, s'est établie en Bretagne à la fin du XVIII^e siècle. Louis Jean Blandin fils de Jean Blandin et de Perrine Harel, originaire de la paroisse de Saint-Quentin diocèse d'Avranches, avait épousé le 3 février 1789 à la Chapelle Chaussée, Anne Françoise Hermon, fille de Denis et de Michèle Juin.

Frédéric Louis Blandin né le 5 mai 1841 à Hédé (fils de Pierre Alexis Blandin, né le 22 octobre 1790 à la Chapelle-Chaussée et d'Eugénie Marie Augustine Dumay née le 1^{er} août 1807 à Ploërmel), juge au Tribunal de Vitry, acquiert vers 1880, le Manoir de la Motte-aux-Rochers. Il y décède le 12 avril 1913 et son épouse **Marguerite Morillon** décède à Rennes le 24 mai 1934.

Le manoir est occupé successivement par **Yves Blandin**, marié à Rennes en 1928 à **Marie-Thérèse le Grontec**, née en 1899 à Saint-Brieuc (côtes d'Armor), puis son fils, **Jean-Yves Albert Frédéric Blandin** né en 1931 et son épouse **Claudine Jeanne Emilia Beaussant**.

Aujourd'hui il appartient à **Emmanuel Blandin**, petit-fils d'Yves Blandin.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'ARTICLE SUR LE SITE DE LA COMMUNE
RUBRIQUE « DÉCOUVRIR/UN PEU D'HISTOIRE ».

Sources :

Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine
Livre de Monsieur Joseph Houitte Ancien Maire « Québriac ».
Filiations Bretonnes du Vte Henri Frotyer de la Messelière et Additif de J.-D. de St-Front.
Le Parlement de Bretagne de F. Saulnier.
Histoire et Généalogie de la Maison de Montalembert - Monsieur Georges Martin.
Généalogie et Parenté « Urvoy » par le Vicomte Louis Urvoy de Portzamparc.
Relevés d'état civil effectués par Monsieur Jan sur la Commune de Québriac.
Relevés de l'abbé Jallobert « extrait sur les familles de Québriac ».



Activités et sorties pour les enfants de l'école

Depuis janvier 2017



Spectacle à l'école : Le nez en l'air... Monsieur Calder !

Le mercredi 25 janvier, les élèves des classes de M^{mes} Hervault, Allain, Duda et Lesueur ont pu bénéficier d'un spectacle à l'école intitulé : *Le nez en l'air... Monsieur Calder !*



Rencontres intergénérationnelles

Les élèves de la classe de TPS-PS-MS ont accueilli le 19 janvier les habitants du village du Courtil Noé, pour déguster les galettes des rois préparées par les aînés.



Sorties au cinéma de Combourg pour les élèves de MS-GS

Le jeudi 12 janvier, les enfants ont visionné 9 histoires qui abordent l'écologie de manière poétique et amusante.

Le jeudi 16 mars, leurs étaient proposés 4 petits dessins animés sur le thème des saisons et l'un d'entre eux de nouveau sur le thème de l'écologie.

Ces données sont tirées de LIBERTECOLE : le petit journal de l'école de la Liberté de Québriac.

Vous pourrez retrouver l'intégralité du journal sur le site internet de la commune : www.quebriac.fr, dans la rubrique vie communale, école, le petit journal de l'école.



Les Temps d'Activités Périscolaires

Créer, partager, se rencontrer et jouer...

Les maternelles

Pour les élèves de maternelle, ont été privilégiées des activités autour de la détente et du jeu. Les enfants ont pu profiter de jeux extérieurs dans la mesure où la météo le permettait (vélos, ballons, élastiques, cerceaux...) mais aussi jeux de construction et de société en intérieur (kaplas, jeux de memory, loto, dominos, puzzles, les petits chevaux...).



Ils ont également réalisé des activités autour de Noël et du carnaval. Les élèves ont pu se rendre à la bibliothèque et visiter la crèche de l'Ormel. La salle de motricité a permis de faire des jeux calmes mais aussi des séances de yoga pour détendre les enfants.

Les élémentaires

Avec les élèves de l'élémentaire, les temps de TAP ont permis des activités manuelles en utilisant au maximum des matériaux de récupération (sapins avec des bouchons en liège, mobiles avec des rouleaux de papiers toilettes, anges avec des perles et des plumes, chouettes en tissu, princesses avec des pinces à linges, coquetiers en déco patch...). Ainsi que la réalisation d'un livre : le petit chaperon rouge. Le lien intergénérationnel a été aussi en avant, avec la visite des enfants au village du Courtil Noé.

Sur le thème de la cuisine les enfants de l'élémentaire ont pu réaliser un livre. Les recettes ont pu être confectionnées au restaurant scolaire avec le cuisinier. M. Mekkas de la crêperie l'Arbre en Bois est même intervenu bénévolement pour initier les enfants à la réalisation de crêpes. Ce dernier a aussi initié tous les enfants à une séance de karaté.

Les enfants ont été sensibilisés au handicap avec l'intervention du foyer d'accueil médicalisé de Beaubois : une séance d'une heure sur la présentation du handicap avec la présence de deux accompagnateurs du centre et quatre résidents ; puis deux séances sur des activités en petits groupes (braille, déplacement avec un aveugle, langage des signes, torball...).

Et aussi des temps de récréation, de détente et de grands jeux très demandés par les enfants qui en ont bien besoin après une journée de classe !



Attribution des aides sociales facultatives le CCAS de Québriac met en place son guide

Le Centre Communal d'Action Sociale de Québriac a souhaité engager une réflexion générale sur la politique sociale à mener sur la commune. Ce choix exprime une réelle volonté d'investir progressivement la totalité des responsabilités qui sont les siennes, notamment l'octroi d'aides financières ou de prestations au profit des personnes en difficultés financières ponctuelles et en précarité.

Le CCAS a ainsi mené un travail de fond avec les partenaires sociaux et associatifs du secteur afin de définir ensemble les différents types d'aides sociales facultatives en fonction des priorités, des besoins de la population de Québriac, et d'en définir les conditions d'attribution.

Outre les aides alimentaires et financières, le CCAS s'attache aussi à favoriser l'insertion sociale ou professionnelle, favoriser les projets « jeunesse » et enfin soutenir des actions d'animation de la vie sociale

et locale. Ces aides exceptionnelles peuvent être apportées sous différentes formes : aide financière, bon alimentaire ou essence, aide remboursable ou proposition de participation à des rencontres ou ateliers de loisirs.

Ainsi, les personnes ou les familles en difficulté peuvent solliciter une aide financière auprès du CCAS (Mairie de Québriac) ou du CDAS de Combours. Les demandes seront étudiées par l'assistante sociale du secteur qui pourra solliciter une rencontre. C'est le Conseil d'Administration ou la Commission Permanente du CCAS qui statue, en dernier ressort, sur les demandes. **Tout est fait dans la plus grande confidentialité.**

Toutes ces aides sont attribuées une fois le recours aux autres aides financières épuisées et sous certaines conditions (voir le guide des aides).

À QUÉBRIAC, L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE, SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES, C'EST :

- **Aide alimentaire d'urgence** : un secours d'urgence (bon alimentaire) est attribué aux personnes ou familles se trouvant dans une situation d'urgence ponctuelle.
- **Aide financière** : ces aides concernent par exemple les factures d'énergie, d'assurance... ou d'accès et maintien dans le logement (loyer, réparations ou petites acquisitions...). Elles concernent également l'accès à la santé et à l'autonomie (des dépenses médicales, des frais d'acquisition de matériel ou d'appareillage nécessaire aux situations de handicap) ou les frais d'obsèques.
- **Aide au projet** :
 - 1) l'aide à l'insertion sociale ou professionnelle.
 - *Le secours mobilité* : une aide financière immédiate pour favoriser l'accès ou le maintien à un emploi (sous forme de bon d'essence ou de titre de transport).
 - *L'aide à l'entretien du véhicule* : une aide pour financer partiellement l'assurance du véhicule, les réparations du véhicule pour les demandeurs d'emploi.
 - *Le coup de pouce permis de conduire* : pour favoriser l'insertion professionnelle, selon l'âge.
 - 2) L'aide à la jeunesse
 - *L'aide aux sports ou aux activités culturelles* : une aide pour favoriser l'accès des jeunes (4 à 18 ans) aux activités sportives et culturelles sous forme d'un coupon sport ou culture.
 - *L'aide à la formation d'animateur BAFA* : une aide au financement de la session de formation générale afin d'encourager les jeunes de moins de 25 ans à s'investir dans la formation.
- **Aide à l'animation de la vie locale**
 - 1) L'aide pour les seniors
 - *Repas CCAS* : toutes les personnes de 68 ans et plus et les conjoints sont invités à participer au repas annuel du CCAS. Une participation financière de 5 € est demandée à l'invité. Pour les moins de 68 ans, la participation est de 20 €.
 - *Colis* : un colis est offert à toute personne invitée au repas du CCAS et dans l'impossibilité d'y participer pour des raisons de santé. Pour les personnes résidant en EHPAD, le colis est distribué au moment des fêtes de fin d'année.
 - 2) Les ateliers créatifs/les après-midis récréatifs
 - *Les ateliers sont ouverts à tous et selon le planning* : communiqué. Ils favorisent la création de liens, l'épanouissement personnel.

Permanence de l'assistante sociale en mairie de Québriac, sur rendez-vous au 02 99 73 05 69 (CDAS Combours).
Vous pouvez également prendre contact avec le CCAS de Québriac au 02 99 68 03 52 (Madame Marie Madeleine Gamblin, Adjointe aux Affaires Sociales).

Le guide des aides est téléchargeable sur le site : www.quebriac.fr à la rubrique SOLIDARITE.



Senegazelle : après le Sénégal... le Népal !

Ma première aventure avec la Senegazelle, (course à pied 100 % féminine dont l'objectif est de distribuer des fournitures scolaires aux enfants des écoles rencontrés lors des cinq épreuves de course à pied), a débuté à Foundiougne au Sénégal, au sud de Dakar, en avril 2015.



Une deuxième édition s'est présentée en février 2016 à SIMAL, cette fois dans la région du Siné Saloum.

Après ces deux belles expériences au Sénégal, j'ai voulu poursuivre mon action de solidarité auprès des écoliers du Népal, accompagnée de ma sœur et de deux autres gazelles de La Rochelle.

Ce qui nous attendait là-bas était bien différent des pistes sablonneuses du Sénégal.

Les contreforts de la chaîne de l'Himalaya et ses terrains ascensionnels et accidentés ainsi que les petits sentiers serpentant au milieu des rizières, ont malmené nos genoux, chevilles et articulations.

Mais une belle récompense nous attendait à chaque arrivée d'étape, six au total, dans les écoles.



Nous étions accueillies par des couronnes de fleurs, des myriades de sourires, des « Namaste », dans des paysages indescriptibles, nous faisant oublier tous nos maux, nos chutes et nos bobos.

Lors de cette nouvelle aventure, nous avons pu constater, comme au Sénégal, que pour un grand nombre d'enfants, l'accès à l'éducation est difficile : villages éloignés, priorité aux travaux agricoles, manque de moyens matériel et financier des familles...

Les quarante-neuf Gazelles au Népal édition 2016 venues de tous les horizons, auront permis de doter 2400 enfants.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à mes préparatifs ainsi que la municipalité. Un grand merci aux enfants de l'école « de la Liberté », qui ont participé à la confection de petites bourses en tissus contenant des billes, pour les écoliers Népalais.

Une nouvelle aventure est en projet pour un autre continent...

Catherine



À la découverte du village du Courtil Noë

Le samedi 6 Mai, le village du Courtil Noë s'ouvrait au grand public pour sa journée découverte. Pour mieux comprendre le fonctionnement et l'organisation de l'habitat adapté combiné de douze logements et d'une salle commune, le public accueilli a pu visiter le village et son environnement. Malgré la pluie, Françoise et Monique, ont ouvert tout au long de la journée, la porte de leur maison (T2 et T3) pour inviter les élus, les professionnels et la population à découvrir l'organisation et la fonctionnalité de qualité des espaces de vie intérieurs et extérieurs, adaptés à la perte d'autonomie.

Grâce au jeu de piste organisé pour l'occasion, et autour d'un café, l'équipe d'accueil a pu échanger avec les visiteurs, sur la vie au quotidien de ce nouveau lieu d'accueil de vie semi collective et répondre aux nombreuses questions d'un public curieux et attentif : une nouvelle alternative d'habitat pour personnes âgées et/ou handicapées pas toujours bien connue du public.



Cette journée, c'était aussi l'évènement de l'année, le Deuxième Anniversaire du Village. L'idée, c'était bien de passer un moment convivial dans une ambiance festive ! Faire connaissance, s'amuser, partager le repas, participer aux activités tous ensemble et dans la bonne humeur, le succès a été au rendez-vous. Une invitation qui illustre bien l'ambiance de vie au village où il fait bon vivre et qui a été honorée à la salle NoëLys par de nombreux visiteurs.

Tout au long de la journée, petits et grands, seul ou en famille, ont pu apprécier les moments d'échanges et participer à de nombreuses animations : Anne-Flore, informatrice de territoire de l'Ageclis ; Julie, coordinatrice du village ; Bénédicte, animatrice Au bois des ludes ; Paskell et Christian, le duo inédit de chanteur guitariste, et Marie-José, Catherine et Gyslaine, animatrices bénévoles de l'atelier collectif « collage ».

Le mauvais temps n'a même pas eu raison de l'envie de passer une agréable journée tous ensemble : les habitants du village, les bénévoles, les élus, les stagiaires, tous très investis dans le déroulement de la journée et un public de tout âge bien impliqué.



Le village a désormais son logo



Novembre 2016, le comité de pilotage action sociale « Logo » décide de se lancer dans la réalisation du logo du Village du Courtil Noë. Les éléments clés sont posés : Il doit être une identité visuelle dynamique et accueillante qui reflète la vitalité du village et donne ce sentiment de proximité et d'ouverture vers l'extérieur. C'est dans ces termes que Gwenaël, cheville ouvrière du projet, a présenté le logotype au Conseil Municipal de mars dernier.

« Situé sur un point haut, le village du Courtil Noë offre depuis ses abords un point de vue sur le clocher tors et Québriac. Relié au bourg par un chemin, le Village s'ouvre sur la commune (lignes ouvertes et dynamiques, ses alentours et ouvre ses portes pour

permettre à la population de se retrouver dans ce lieu chaleureux, dynamique et de convivialité à tout âge ».

Les couleurs, la typographie ont été minutieusement choisies afin de renforcer l'identité du village.

Bravo à toute l'équipe qui a œuvré pour cette création, faite de toute main. En suivant les panneaux de fléchage personnalisés avec le logo, vous pourrez aussi le découvrir dans son cadre tout spécialement conçu par Aude.

Les dates à retenir

Le Repas des Aînés

Prenez note... Le traditionnel repas du CCAS aura lieu le dimanche 22 octobre 2017.

Après-midi « Jeux pour tous » pour jouer ensemble, de 3 à 103 ans dans une ambiance conviviale.

Un temps de jeu gratuit et ouvert à tous à partager en famille, dès 3 ans, à la salle NoëLys au Village du Courtil Noë, à Québriac. Entrée libre.

Création de liens intergénérationnels et échanges,



Autour de jeux adaptés à tous.

Prochaines dates :

- Jeudi 13 juillet 2017
- Jeudi 26 octobre 2017
- Jeudi 1^{er} mars 2018
- Jeudi 26 avril 2018

Venez nous rejoindre de 15 h à 16 h 30 à la salle NoëLys !

Contact : Julie - 02 99 84 78 46

Les Jeudis Récréatifs

Le CCAS de Québriac organise le 2^e jeudi du mois une après-midi récréative pour tous les joueurs, jeunes et moins jeunes de Québriac qui souhaitent passer un agréable moment de détente et de découverte.

Des jeux d'adresse, de mémoire, de calcul, de logique... pour tous les goûts. Pour le simple plaisir du jeu et dans l'envie d'échanger en toute convivialité.



Entrée libre, de 14 h 15 à 16 h 15, à la salle du village du Courtil Noë.

Prochaines dates : les 2^e jeudis du mois.

Venez nous rejoindre !

Contact : Julie - 02 99 84 78 46

Gym douce séniors

Les mercredis de 13 h 45 à 15 h, salle de la Nouasse à Québriac :

- Améliorer votre vie au quotidien.
- Travailler l'équilibre et la coordination.
- Maintenir la souplesse et le tonus musculaire.



Renseignements et inscription :

02 99 84 78 46 - 06 45 92 57 19

(Séance d'essai possible)



Les habitants du village du Courtil Noë se mobilisent

L'implication dans la vie locale : le trail du Clocher Tors

À l'occasion du second trail du Clocher Tors, les habitants du village du Courtil Noë ont répondu une nouvelle fois et avec enthousiasme à la demande des membres de l'association du Ruisseau de Tanouarn. Aidés par des bénévoles, ils ont donc réalisé « la » soupe (180 litres tout de même !) distribuée aux 700 coureurs à l'issue de la course. Ce n'est pas moins de 110 kg de légumes (pommes de terre, poireaux, carottes, oignons, etc.) qu'il a fallu éplucher, laver et couper et tout ça dans la motivation et la bonne humeur. Et après le travail... le réconfort autour d'un repas partagé et bien mérité ! Le lendemain matin, comme prévu, ils ont répondu présents pour assurer le service à l'arrivée de la course. Quel bonheur partagé d'offrir une vraie soupe « *bien de chez nous faite avec amour* » et de déguster après l'effort une boisson bien chaude... Merci à vous tous.

Un village fleuri

Avec l'arrivée de l'été, les fleurs se sont invitées au Village. Elles ont pris place dans les jardinières des uns et des autres mais aussi au cœur du Village. Après une discussion collective, chacun a donné de son temps, de son énergie et ou de son soutien pour choisir, disposer et planter des fleurs dans le Village. Pour l'occasion, tout un groupe s'est mobilisé (co-voiturage oblige) un après-midi pour se rendre sur les lieux même des serres et choisir les plants les plus beaux !

Deux jardinières, plus hautes et donc plus pratiques, permettent également aux habitants d'y mettre des plantes aromatiques. Quelques fleurs, fraisiers et plants de tomate y ont aussi trouvé leur place. Et chacun peut, selon ses besoins, venir cueillir son bouquet de persil ou de ciboulette.

Dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire, un groupe d'enfants s'est joint aux habitants pour les plantations des fleurs et plantes aromatiques, l'occasion de transmettre quelques savoirs et



techniques aux plus jeunes. Les enfants ont également planté des salades, semé des radis, haricots, petits-pois et potirons dans le jardin du Village, grâce aux conseils aguerris de Michel.

Un poulailler partagé à Québriac

C'est au départ, l'idée d'une habitante du Village. Aujourd'hui, c'est un projet qui s'écrit avec des habitants de la commune : des locataires du Village, des jeunes, des couples, des familles ainsi que des élus.

Dans un premier temps, un petit groupe de personnes intéressées par le projet a commencé à se retrouver. D'abord pour aller visiter un projet similaire sur la commune de Lourmais, puis pour réfléchir sur la construction d'un poulailler à Québriac. Ensuite il a fallu trouver un lieu, à proximité du bourg et facilement accessible aux Québriacais. C'est donc naturellement qu'ils ont pensé au Village du Courtil Noë ! Puis, ils ont fait appel aux voisins voulant se joindre à eux, pour construire le poulailler et/ou pour s'occuper des poules (alimentation, entretien, gestion des œufs...). Après plusieurs rencontres (toutes plus conviviales les unes que les autres) les volontaires, aidés des jeunes de 16 à 18 ans inscrits pour participer au dispositif « *Argent de Poche* », construiront le poulailler cet été. Les premières poules devraient arriver courant septembre.





**Animation Jeunesse
Pour les 10/18 ans**

**Toutes les infos sur
www.anim6.fr**

Retrouvez nous sur

Sur les communes de
Hédé-Bazouges,
Québriac,
La Baussaine,
St Domineuc, St Thual
et Tinténac

Lieux d'animation :
Espace Jeunes de
Tinténac
Espace Jeunes de
St Domineuc

**Un ramassage en
minibus est organisé
dans les 6 communes du
SIVU**

**Ouverture
Les mercredis
13h30-18h**

**Les vendredis
De 17h15 à ..
Horaires variables selon
les soirées**

Anim'6 Info Jeunesse

Tinténac-Hédé-Bazouges-Québriac-St Domineuc-St Thual- La Baussaine

Avril/mai 2017



L'été se prépare à Anim'6

L'été arrive à grands pas et les animateurs d'Anim'6 vous concoctent un programme pimenté...

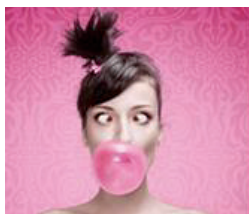
Pour passer entre amis, des moments forts en émotions et en souvenirs !....

Des animations pour les jeunes dès la fin du CM2 à la Terminale sur les 2 mois d'été.

Les programmes et disponibles sur le site :

www.anim6.fr

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions d'activités.



Un nouveau Local Jeunes pour les 14 /18 ans.

Au programme :

Soirées, sorties, jeux vidéo, jeux de société.

Venez y rencontrer Johann afin d'échanger sur vos envies et vos projets.

Ouverture de l'espace jeunes de St Domineuc :

Le mercredi : de 14h à 18h

Le vendredi : de 17h30 à 22h

Pour toutes informations n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation.

Des animations en juillet et Août

En juillet :

Les jeunes seront accueillis sur 3 sites :

- ✓ Québriac : Fin CM² / 6^{ème}
- ✓ Tinténac : Fin 5^{ème}/4^{ème}
- ✓ St Domineuc : Fin 3^{ème} - Lycéens

En Août :

- ✓ Tinténac : Fin CM² / 6^{ème} / 5^{ème} / 4^{ème}
- ✓ St Domineuc : Fin 3^{ème} - Lycéens

Les 2 séjours :

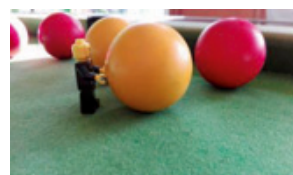
Séjours à Trémelin :

Du 24 au 28 juillet pour les 10 / 13 ans

Activités : Canoë, Tir à L'arc , Escalade

Du 31 juillet au 4 août pour les 13 ans et plus

Activités : Canoë, Tir à L'arc , Paintball



Bilan du Festival DBDLC

Pour cette 3ème édition du festival, plus de 400 festivaliers ont profité mercredi 19 avril des animations proposées: les espaces jeunes et centres de loisirs se sont déplacé pour investir le site d'ille et donac à Tinténac : canoë, pêche, jeux surdimensionnés, jonglage, impression d'affiche, fresque participative, jeux sportifs, tir à l'arc, diffusion de films réalisés par des jeunes cinéastes...Théâtre forum....

Sans oublier nos artistes en herbe qui ont pu profiter d'une scène pour révéler leurs talents...

Merci à tous et à l'année prochaine !

CONTACTS : Linda au 06 78 10 68 55 ou anim6.jeunesse@gmail.com

Johann au 07 87 45 02 02 ou anim6.johann.jeunesse@gmail.com

Pour toute correspondance : SIVU Anim'6, Mairie, 5 rue de la Liberté, 53190 Québriac.

Bureau : 02.99.23.00.59 Site internet : www.anim6.fr



Espace jeux « Badaboum » (pour les enfants de 0 à 3 ans)

Une nouvelle année touche à sa fin pour l'Espace-Jeux Badaboum.

Diverses activités ont eu lieu durant toutes ces matinées du lundi sur le thème de Noël, Pâques, Fêtes des Mamans et des Papas, sans oublier de fêter les anniversaires chaque fin de mois.

De novembre à fin janvier, nous avons eu la présence de Julie, animatrice au village adapté, venue encadrer avec nous les matinées avec les enfants.

Depuis son départ, nous sommes de nouveau sans animatrice, ce sont donc les assistantes maternelles et parents présents qui organisent les activités de ces matinées.

Nous espérons avoir le plaisir d'accueillir une nouvelle animatrice à la rentrée prochaine !

Pour terminer l'année en beauté, nous avons, l'année dernière, organisé une visite à la Caserne des Pompiers à Tinténiac ; ce fut, cette année, une sortie au Zoo de la Bourbansais à Pleugueneuc.

Et, pour ne pas déroger à nos belles habitudes, tous nos petits, accompagnés de leurs familles, se sont retrouvés le samedi 24 juin, pour un après-midi sous le thème de la Kermesse afin de passer un moment convivial et de faire connaissance entre tous les adhérents autour d'un goûter offert par l'association.

L'Espace-Jeux vous souhaite de Bonnes Vacances ainsi qu'une belle rentrée scolaire à tous nos petits qui rentrent à l'école.

Rendez-vous le 11 septembre pour de nouvelles matinées !



Le Bureau

Contact : Fabienne Fissot au 02 99 68 19 06
ou par mail : badaboumquebriac@gmail.com

Les Touch'à'Tout



Nous arrivons à la fin de cette quinzième saison ! Les onze participants âgés de 7 à 14 ans aussi motivés qu'à la rentrée de septembre, se mettent en quatre pour terminer les cadeaux pour la fête des mères et des pères. Les Touch'à'Tout sont un lieu où l'on bricole, mais c'est avant tout un lieu où l'on rigole ! Les Touch'à'tout : vecteur de lien social et de partage ! En ce début d'été, on pense aux vacances, mais aussi aux activités périscolaires de la rentrée. À ce jour, il reste des places !

Les séances sont ouvertes aux enfants âgés de 6 ans (classe de CP) à 14 ans.

Les horaires : 10 h à 12 h, un samedi sur deux, pas de séance pendant les vacances scolaires.

Le lieu : local à l'étage de la salle polyvalente.

Le tarif : 40 €

Pour plus d'information, je vous invite à me contacter par téléphone au 06 63 24 37 23 ou par mail touchatout35@gmail.com.

Je vous souhaite un bel été.

Carole Dez, présidente et animatrice



Association CATM/ACPG

Le 8 mai dernier, près de soixante personnes se sont réunies près du monument aux morts pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale.

Après les lectures du message du secrétaire d'état aux anciens combattants par M. le Maire, Armand Chateaugiron et de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) par Jean-Claude Dragon, président CATM/ACPG de Québriac, Erwan Fontaine a évoqué la déportation et le massacre de millions de Juifs par le régime nazi et enfin le héros de la résistance française incarné par Jean Moulin. Cet esprit de résistance doit, aujourd'hui encore, perdurer alors que la France et nos voisins européens subissent des attentats meurtriers. La chanson « Nuit et Brouillard » de Jean Ferrat a ponctué cette série de discours solennels.

Pour terminer cette cérémonie, Alice et Enora ont lu le témoignage de Jean-Jacques Behague, résistant français racontant son arrivée au camp de concentration de Buchenwald. Maelly et Romain ont quant à eux lu la dernière lettre émouvante de Michel Manouchian écrite à sa femme avant d'être fusillé par les Allemands au Mont Valérien en février 1944.

Une minute de silence a ensuite été observée en hommage aux neuf combattants de Québriac tués lors du second conflit mondial puis la Marseillaise a conclu cette cérémonie.

Un bouquet de fleurs a été déposé au pied du monument aux morts par Youna et Ilan, accompagnés de Michel Aubert, ancien combattant.

Après avoir honoré les cinq anciens combattants 1914/1918 inhumés au cimetière et salué la mémoire de Maurice Bréhault, ancien combattant d'Indochine et d'Algérie, titulaire de la médaille militaire, disparu en décembre dernier et de Patricia Fontaine, citoyenne de la paix décédée au mois de mars, la délégation s'est retrouvée à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié, offert par la municipalité.

L'association CATM/ACPG remercie tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette cérémonie, empreinte de solennité et d'émotion.

Les adhérents et amis de l'association se sont ensuite réunis à la salle polyvalente pour le traditionnel repas du 8 mai. Nous remercions tous les convives pour leur bonne humeur et pour leur participation à cette journée agréable.

Notre association est composée de quarante-sept adhérents (vingt-sept anciens combattants Algérie, onze veuves et neuf citoyens de la paix). Elle a pour but de commémorer et de transmettre aux générations futures le devoir de Mémoire afin de ne pas oublier ce qu'ont été les terribles conflits qui ont jalonné le siècle dernier. Le monument aux morts a été érigé en ce sens, pour que nous puissions nous souvenir à chaque instant des noms des Québriacais morts durant ces guerres. Pour que nous n'ayons plus jamais à connaître ces situations dramatiques.

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer avec l'association aux diverses manifestations, n'hésitez pas à appeler le 02 99 68 04 44 pour obtenir de plus amples renseignements.

La prochaine manifestation aura lieu le 11 novembre avec la commémoration de l'armistice de 1918, mettant fin à la 1^{re} guerre mondiale. Un rassemblement du souvenir aura lieu au monument aux morts vers 11 heures.

Pour terminer cette journée, comme l'année passée, une paëlla sera servie à la salle polyvalente pour un prix modique. **Ce repas est ouvert à tous ! Il sera possible d'obtenir des parts à emporter pour ceux qui le souhaitent.** Des informations plus précises vous seront transmises ultérieurement.

Réservez cette date et venez nombreux !

Jean-Claude Dragon, président ACPG/CATM de Québriac.



Les anciens combattants, les veuves, les citoyens de la paix, M. le maire et les enfants devant la tombe des cinq anciens combattants 1914/1918 enterrés au cimetière.

Étoile Sportive Québriacoise



Une saison qui s'achève...

La saison 2016/2017 touche à sa fin, d'excellents résultats ont été obtenus par l'Étoile Sportive Québriacoise qui compte 117 adhérents.

Les féminines (engagées en championnat à 7) terminent vainqueurs de leur groupe. Comme l'an passé, elles ont su garder leur première place tout au long de la saison. Des nouvelles perspectives pour l'année prochaine sont en cours.

Les U15, engagés en D4, ont également fini premiers de leur poule. Une montée en D3 pourrait être envisagée.

Les Vétérans terminent au milieu de tableau.

Les U13 et les deux équipes U11 terminent sixièmes de leurs groupes respectifs.

Les seniors garçons engagés en D3 terminent douzièmes de leur poule. Une saison un peu difficile due à une reconstruction d'une nouvelle équipe mais la mobilisation et l'envie en fin de saison nous permettront de repartir sur de bonnes bases pour la saison prochaine.

Grâce à la mairie, le club a pu obtenir de nouveaux vestiaires tant attendus. Depuis la création d'une équipe féminine, (il y a trois ans) il semblait important d'augmenter le nombre de vestiaires. Un grand module, contenant deux vestiaires, un local arbitre et des toilettes ont été installés en ce début d'année 2017. Une grande rangée de douches et de bancs qui n'attendaient plus que les footballeurs et

footballeuses de Québriac. Et ce pour le plus grand bonheur de tous.

Deux grandes manifestations sportives ont eu lieu cette saison. Le tournoi de football semi nocturne et la journée Nationale des débutants (un grand rassemblement pour la catégorie U7). De nombreux bénévoles et associations ont participé au bon déroulement de ces manifestations et nous tenons à les en remercier.

Une nouvelle saison qui se prépare...

En effet, pour continuer à faire vivre le club, nous avons besoin de joueurs et joueuses. Nous recrutons dans toutes les catégories à partir de cinq ans. Nous avons le désir de recréer une nouvelle équipe U17, afin d'éviter le départ de joueurs dans les clubs voisins et ainsi avoir une relève pour les équipes fanions.

Outre le fait d'avoir des joueurs et joueuses, nous avons un besoin fondamental de bénévoles. Nous savons que cela demande du temps et de l'énergie, et nous tenons particulièrement à remercier Éric Huard, qui, depuis quarante ans, œuvre au sein du club. Sans bénévole, le club ne pourrait subsister. Malheureusement pour nous, nombre d'entre eux nous quittent et nous avons besoin de renforts, de parents afin de vous garantir la continuité du club. On compte sur vous...

Contact : Julien Gamblin - 06 16 77 21 42
ou Marion Clolus - 06 07 12 12 86



ACCA de Québriac

La saison 2016-2017 s'est bien passée dans l'ensemble. Les plans de chasse sangliers et chevreuils ont été réalisés en totalité. On remarque toujours que contrairement aux grands animaux le petit gibier est en diminution sur la commune... La saison s'est clôturée par une chasse à courre aux sangliers à la mi-mars. Deux sangliers auront été pris à courre ce jour-là dont un gros mâle qui a blessé 18 chiens. Malgré tout, la convivialité et la bonne humeur était au rendez-vous. Un grand merci à tous les bénévoles chasseurs et aux associations qui ont su contribuer au bon déroulement de cette journée. (Comme pour toute manifestation, on aura pu voir les mêmes associations donner de leur temps pour la vie Québriacoise)

Le bureau de l'ACCA souhaite remercier la mairie pour le laboratoire créé par nos soins dans un bâtiment communal. D'autre part sans l'apport financier pour l'achat des matériaux rien n'aurait été possible.



Chasse du canard au mois d'août : l'ACCA informe que des nuisances sonores peuvent survenir au lever du jour et au coucher du soleil sur la lagune, le long de la rivière et du canal et autour des étangs pendant la période de la chasse aux canards.

Queb'Rando

L'association a organisé deux sorties pédestres à thème. La première le 2 avril avec une balade au départ de la Mairie jusqu'au étang des Noës pour la halte pique-nique. Nous avons fait découvrir les chemins et la nature fabuleuse de Québriac. La deuxième sortie du 15 mai nous a permis de faire découvrir les Orchidées qui sont très présentes sur notre commune. Toujours à l'étang des Noës, un pique nique récompensait les marcheurs. Un moment convivial que nous partageons ensemble avec l'apéro du randonneur. C'est aussi pour nous l'occasion de parler de nos actions sur la commune, de protection et d'entretiens des chemins de randonnées.

Pour tous renseignements :

www.quebrando.fr - assoquebrando@gmail.com

Nous suivre : www.facebook.com/assoquebrando

Enfin la prochaine date à retenir c'est le **DIMANCHE 10 SEPTEMBRE AVEC LA GRANDE FÊTE DE QUEB'RANDO À L'ÉTANG DES NOËS** avec des randonnées équestres, pédestres et des jeux. Nous proposerons des animations et une restauration sur place.

À très bientôt et au plaisir de randonner.



ADMR - Tinténia

Romp l'isolement des personnes en perte d'autonomie et soutenir les aidants

Depuis de nombreuses années, l'association ADMR de Tinténia organise tout au long de l'année des animations principalement pour les personnes âgées accompagnées par les salariés de l'association.

Ces animations sont possibles grâce à l'implication importante des bénévoles, que ce soit dans l'organisation que l'accompagnement.

La participation des personnes à ces animations leur permettent de sortir de leur habitat et de conserver du lien social

Par exemple, nous proposons des ateliers « jeux de société » en partenariat avec l'association Au bois des ludes. Ces animations sont un moment de rencontre, de convivialité. Elles permettent une stimulation de la mémoire et contribuent ainsi au « Bien Vieillir ». Des



bénévoles de l'association assurent le transport des personnes et passent aussi un bon moment de jeux. C'est aussi un moyen de mieux se connaître.

Renforcer le travail de partenariat avec le village du «Courtil Noë» est une de nos priorités

L'action collective «l'art à tout âge «que nous avons organisé conjointement avec le village, le 10 avril, va dans ce sens. Il nous semblait aussi important de développer le lien entre les générations. C'est dans ce cadre, que nous avons réuni les différents services de l'association : la halte garderie «Trampoline», le «service famille» et le «service personnes âgées, personnes en situation de handicap», les habitants du «courtil Noë » ainsi que les jeunes accompagnés par Animé.

Le thème était « Quand la laine s'en mêle ». Chacun, petit et grand, de 2 à 87 ans, a confectionné des pompons et des fanions. Ces créations ont servi à la décoration du festival « du bruit dans la cambrousse » organisé par animé le 19 avril

Cette action a pu être possible aussi grâce à l'investissement des salariés et des bénévoles des différentes structures organisatrices. Je les remercie pour leur implication et leur professionnalisme

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, nous vous réserverons un accueil chaleureux, chacun pourra contribuer à nos services selon ses envies, ses compétences et son temps.

*Béatrice Châteaugiron
Présidente ADMR*

Club du 3^e âge

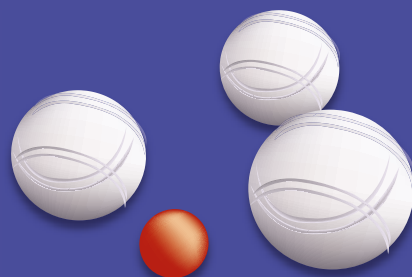
Diverses activités prévues en 2017 :

- Repas association loisirs et plein air à Tinténia le 5 juillet ;
- Fête champêtre à Québriac le 27 juillet ;
- Voyage à la côte de Granit Rose le 11 septembre ;
- Assemblée générale et galettes des rois le 25 janvier 2018.

Le repas annuel a eu lieu à Bécherel le 21 février, le concours de belote le 28 février, la journée langoustines le 4 mars... Et comme chaque mardi après-midi : marche, boule, belote et scrabble.

Le club étant ouvert à tous et à toutes, nous serons heureux de toute nouvelle adhésion. Amicalement.

Le Président



Le Cercle d'Ille-et-Rance

Danses traditionnelles Bretonnes et Celtiques



Après une année bien remplie, le cercle d'Ille-et-Rance va marquer une petite pause estivale pour les sections enfants et loisirs.

Comme chaque année, la section animation reste active pour les nombreuses festivités au programme :

- 5 juillet mercredi du Thabor à Rennes, enfants et ados à 19 h 15.
- 26 juillet mercredi du Thabor à Rennes Adultes à partir de 20 h.
- 6 août fête de la moisson à Guipel.
- 12 août festival de Fréhel.
- 27 août fête du sport à Tinténac.
- 17 septembre fête de la Saint-Maurice à Dingé.
- En octobre fête des Châtaignes à Hédé-Bazouges et Bogue D'or à Redon.

Pour vos animations diverses (anniversaires, mariages, jumelages ou autres activités festives) n'hésitez pas à nous contacter.

Lors de nos sorties, venez nous soutenir et voir l'évolution du groupe et le renouvellement de nos costumes.

À propos des costumes ; merci à la municipalité et aux couturières bénévoles qui nous permettent ces réalisations.

La reprise est prévue :

- Jeudi 7 septembre 20 h 30 section débutants.
- Vendredi 8 septembre 20 h 30 danseurs confirmés
- Vendredi 15 septembre 17 h pour les enfants et 18 h 30 pour les ados.

Il faut savoir que pour les familles qui le souhaitent et avec autorisation ; Catherine peut prendre les enfants à la sortie de l'école le vendredi.

N'hésitez pas à nous rejoindre, la cotisation est très raisonnable et nous vous proposons deux séances d'essai gratuites.

Si d'autres jours ou heures vous conviennent mieux, venez nous en parler.

Les autres activités du cercle ;

Chant à danser, musique, broderie, contes, parler gallo, couture etc. Interrogez nous rapidement afin de mieux préparer la rentrée.

Belles vacances à toutes et tous.

Pour le cercle d'Ille-et-Rance ;

Le bureau

Contacts : 06 10 28 58 94 ou 02 99 68 08 69 ;
06 84 61 95 47 aussi : portier_roger@orange.fr ou
mairie de Québriac ; cerclequebriac35@gmail.com



Comité des fêtes du Grand Bois

AU 15 AOÛT NOUS AVONS NOTRE FÊTE SUR LE SITE DE L'ÉTANG DES ETANCHETS, NOUS COMPTONS SUR VOUS, AINSI QUE SUR NOS BÉNÉVOLES !

PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE :

LE MATIN : Pêcherie (inscriptions à partir de 7 h 30 - début à 8 h 30).

TOUTE LA JOURNÉE : Vide Grenier (placement à partir de 7 h - début à 8 h 30).

Réservations au 06 33 76 66 11 ou 06 08 04 20 88

LE MIDI : Repas « Jambon à l'os » (à 13 h)

REPAS ADULTES 16 €

Kir
Assiette anglaise
Jambon à l'os accompagné de sa sauce
Pomme de terre à l'eau
Fromage, dessert
Café

REPAS ENFANT 10 € (jusqu'à 10 ans)

1 briquette de jus d'orange
Jambon à l'os accompagné de sa sauce
Pomme de terre à l'eau ou chips
Fromage, dessert

Pensez à réserver vos places dès maintenant au 02 99 68 01 28.

JEUX « INTER-VILLAGE » : Comme les années précédentes nous organisons un « inter-village » à partir de 15 h. À cette occasion, nous recherchons six équipes mixtes de six personnes. Fou rire garanti.

Inscriptions gratuites au 02 99 68 19 06.

Restauration sur place toute la journée.



Cette année nous avons rassemblé cinquante-deux pêcheurs à notre pêche du 8 mai un très bon score. Nos adeptes de la ligne on fait de très belles prises...



TRAVAUX PUBLICS

Siret : 422 745 976 – 00015 APE : 451 B

CLAUDE DUHAMELLE

Le Rocher-bernard

35190 QUEBRIAC



Installé à son compte depuis 1999,
Vous propose ses services pour tous travaux :

TERRASSEMENT, EMPIERREMENT, DRAINAGE
AMENAGEMENT DE COUR
POSE DE FOSSE TOUTES EAUX (*bac à sable, épandage traditionnel*)
POSE DE MINI STATION D'EPURATION
RACCORDEMENT AU TOUT A L'EGOUT
VIABILISATION DE TERRAINS
REPARATION DE BRANCHEMENT D'EAU
DEPANNAGE SUR ASSAINISSEMENT
DEMOLITION DIVERSES EVACUATION DE TERRE ...
POSE DE RECUPERATEURS D'EAUX DE PLUIES
PETITS TRAVAUX DE MACONNERIE (*petites murettes...*)
POSE DE CLOTURES
NETTOYAGE DE TERRAINS (*avec gyrobroyeur*)
ABATTAGE ET ELAGAGE D'ARBRES, D'ARBUSTES,
DE HAIES (*tracto pelle équipé d'une nacelle*) et évacuation

Location

*PELLE A PNEUS, TRACTO PELLE,
MINI PELLE 2.5T équipée d'un BRH (brise-roche hydraulique)
TRACTEUR + REMORQUE ...*

Bureau : 02.99.68.12.94 Portable : 06.03.37.84.41

MCM DÉCOUPE



Découpe viandes
(bœuf, porc, agneaux)
pour vente direct.

Particuliers sur commande
et disponible le vendredi
de 9 heures à 18 heures

06 70 06 42 25
02 23 27 98 70

Zone Artisanale de Rolin - 35190 QUÉBRIAC

BERHAULT Didier

Artisan depuis 1987
Menuisier - Ébéniste
Fabricant - Installateur
Cuisines - Bains - Dressing

Malnoë 35190 QUÉBRIAC

06 78 24 66 94

02 99 23 08 62

didierberhault@laposte.net



emgé - Saint-Malo

CHARPENTE - OSSATURE BOIS - MENUISERIE

NICOLAS BEDEL
LA BOURDONNIÈRE
35190 QUÉBRIAC
02 99 68 30 93
06 69 02 13 32
bedelnicolas@yahoo.fr



WWW.BEDELCONSTRUCTIONBOIS.COM



SARL ROUAULT

Travaux forestier et bois de chauffage

22 rue Docmaël
35190 TREVERIEN

0685444401
sarlrrouault@outlook.fr

commande bois de chauffage
0299456067 / 0607941401



Z.A. ROLIN 35190 QUÉBRIAC

www.lebreton-electricite.fr

contact@lebreton-electricite.fr

02.99.68.06.74

06.62.50.26.95



Le P'tit Plus

ALIMENTATION GENERALE & Produits locaux

Karine Lebulanger

09 51 01 82 02 – 06 86 22 19 51

leptitplusquebriac@free.fr

34, rue de la Liberté – 35190 Québriac

EURL au capital de 5000 € - SIRET : 51227046300015

KABUKI

SPA

& Institut

- Massages
- Soins visages
- Gommages
- Maquillage
- Manucure
- Épilations



- Chèques Kdo
- Espace bien-être (piscine/hammam)

Trémagouët, 35190 QUÉBRIAC

02 99 39 88 42 contact@kabuki-spa.fr

www.domainedetremagouet.fr

H2C

Informatique Services

Assemblage PC
Formations
Dépannage et assistance
Installation à domicile
Consommables et accessoires

Michel LEBULANGER

h2c.infoservices@free.fr – www.h2cinformatique.fr

09 50 45 49 84 – 06 77 93 96 82

H2C Informatique Services - 34, rue de la Liberté, 35190 Québriac - www.h2cinformatique.fr

EURL au capital de 5000 € - RCS 518267695 RM35

Déclaration d'activité de formation professionnelle 53 35 09017 35